



Traité par :

Service culture sport intégration

Rachel Pralong / cf

+4127 452 02 33 / rachel.pralong@sierre.ch

Judo Club Sierre
Madame Sarah Hitter Salamin
Présidente
Chemin de la Petite Arvine 65
3960 Sierre

Sierre, le 13 novembre 2024

Dojo du club

Hôtel de Ville
Case postale
CH-3960 Sierre

Tél. 027 452 01 11
Fax 027 452 02 50
www.sierre.ch

Madame la Présidente,

Par la présente nous pouvons confirmer au Judo Club de Sierre que la Ville a la possibilité de proposer une future installation de votre club sur des parcelles communales.

En fonction du cahier des charges que vous nous avez fourni en novembre 2023, il est tout à fait imaginable de projeter la construction d'un dojo, soit sur le site d'Ecossia, soit ailleurs à proximité des écoles publiques par exemple.

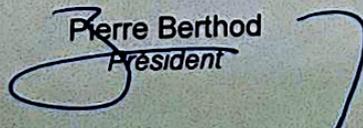
Ceci étant, nous tenons à vous préciser que les services communaux ne se pencheront sur ce dossier que lorsque le projet de nouvelle patinoire aura obtenu les accords politiques nécessaires.

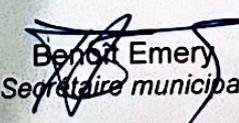
De plus, le projet de Valais Arena prendra un certain temps avant d'être suffisamment abouti pour une mise à l'enquête. Soyez ainsi rassurés sur le temps à disposition.

Dès lors, nous vous proposons pour l'heure de garder les contacts et d'agir conjointement et en temps voulu en fonction de l'avancée du dossier patinoire. Nous vous assurons ainsi de notre soutien à votre club dans ses activités, tout comme dans l'appui que la Ville de Sierre entend apporter à un hypothétique déménagement de votre club.

Notre service des sports demeure à votre entière disposition pour tout complément.

En vous adressant nos sportives salutations, recevez, Madame la Présidente, nos remerciements pour votre bonne collaboration.


Pierre Berthod
Président


Benoît Emery
Secrétaire municipal

Copies :

- Mme Laurence Salamin, architecte de Ville, Ville de Sierre
- M. Edy Beney, Conseiller municipal, Président de la Commission des sports

GOLD